

## ORDONNANCE COLLECTIVE

<b>DOULEUR RÉTROSTERNALE SERRATIVE (DRS) – NITROGLYCÉRINE S/L</b>	<b>OC-M-B1</b>
<b>Référence à un(e) :</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Méthode de soins</b> <input type="checkbox"/> <b>Règle de soins</b> <b>Titre :</b> « Administration de nitroglycérine par pompe » _____	
<b>Médication visée par l'ordonnance collective :</b> ▪ Nitroglycérine S/L 0,4 mg/dose	
<b>Professionnels visés par l'ordonnance et secteur(s) d'activité(s) :</b> ▪ Infirmières exerçant au CSSS Vallée-de-la-Batiscan	
<b>Catégories de clientèle visées ou situation clinique visée :</b> ▪ Tout client présentant une DRS (douleur rétrosternale serrative) d'origine possiblement angineuse	
<b>Activités réservées :</b> ▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique ▪ Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances	

**INDICATION :**

- Soulagement des DRS (douleurs rétrosternales serratives) d'origine ischémique ou angineuse et potentiellement réversibles.

**CONDITIONS :**

- Présence d'une douleur rétrosternale serrative suggestive d'insuffisance coronarienne (angine). Peut être accompagnée de diaphorèse, nausée ou dyspnée.

**CONTRE-INDICATIONS :**

- Hypersensibilité connue à la nitroglycérine.
- Tension artérielle systolique < 100 mm Hg.
- Utilisation concomitante de médication pour traiter la dysfonction érectile (risque d'hypotension importante).
  - Viagra® (sildenafil) et Lévitra® (vardenafil) : durant les 24 heures précédentes
  - Cialis® (tadalafil) durant les 48 heures précédentes

**LIMITES / ORIENTATION**

**VERS LE MÉDECIN :**

- La présentation de l'angine peut être atypique. Dans le doute, aviser immédiatement le médecin.
- Utilisation maximale de 3 doses à intervalle de 5 minutes.

Adoption par le CMDP : _____ <div style="text-align: center;">Rémi Grandisson, président du CMDP</div>	
Validé par la DSSOS-SI : _____ <div style="text-align: center;">Chantal Carignan</div>	
Date d'entrée en vigueur : <u>26-01-2011</u>	Date de révision : _____

## **Interventions de l'infirmière en application de son champ d'exercice et des activités qui lui sont réservées**

### **Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique**

- Évaluer brièvement l'historique d'apparition des symptômes.
- Installer le client en position semi assise.
- Prendre les signes vitaux et la saturation en oxygène.
- Faire un ECG si disponible, sans toutefois retarder un éventuel transfert ambulancier.

### **Administer et ajuster des médicaments ou d'autres substances**

- Administrer de l'O<sub>2</sub> avec lunette nasale ou masque à 4 litres/minute. Si le client a une saturation inférieure à 94%, augmenter progressivement le débit pour atteindre une saturation supérieure ou égale à 94 %.
- Si la tension artérielle systolique est supérieure à 100 mm Hg, Nitro 0,4 mg/dose : administrer 1 bouffée sur ou sous la langue (ne pas faire inhaler, et ne pas agiter l'atomiseur).
- Aviser le client des effets secondaires possibles : céphalée, étourdissements, nausées.
- Si médecin sur place, l'aviser dès l'administration de la 1<sup>ère</sup> dose.
- Si la douleur persiste, répéter 1 bouffée aux 5 minutes, jusqu'à concurrence de 3, en vérifiant au préalable si la tension artérielle systolique demeure supérieure à 100 mm Hg.
- Appliquer l'ordonnance collective OC-M-B2 : « Douleur rétrosternale serrative – ASA ».
- Appliquer l'ordonnance collective OC-M-B3 : « Décider de la mise en place d'un soluté ».

▪ **Client externe :**

- Tout client sans antécédent d'angine/infarctus et chez qui la douleur est soulagée par 1 dose de Nitroglycérine : doit être avisé de la possibilité que soit en lien avec de l'angine et de consulter rapidement un médecin à l'urgence.
- Tout client sans antécédent d'angine/infarctus et chez qui la douleur n'est pas soulagée par la 1<sup>ère</sup> dose de Nitroglycérine : doit être avisé de la possibilité que soit en lien avec de l'angine instable ou un infarctus, et le transfert hospitalier du client en ambulance doit être organisé d'emblée.
- Établir une priorité #1 pour le transfert ambulancier si persistance des douleurs malgré l'administration de 3 doses de Nitroglycérine.
- Tout client connu pour angine/infarctus : doit être référé au médecin ou à l'urgence si modification du caractère habituel de ses douleurs rétrosternales (fréquence, intensité, durée, circonstances d'apparition – Ex. au repos la nuit). La modalité de référence (délai, sur pied vs ambulance) devra être adaptée au contexte.

▪ **Client hébergé :**

- Tout client connu pour angine/infarctus et ayant une prescription PRN de Nitroglycérine S/L : aviser le médecin traitant de l'épisode de douleurs rétrosternales si celles-ci présentent un caractère inhabituel par rapport à la fréquence et à la durée des malaises angineux connus chez ce client.
- Tout client connu ou non pour angine/infarctus et chez qui la douleur n'est pas soulagée par 3 doses de Nitroglycérine : aviser rapidement le médecin des symptômes et de l'absence de réponse à la Nitroglycérine S/L. Vérifier le niveau de soins avant de contacter le médecin, afin de déterminer la pertinence d'un transfert hospitalier.
- Tout client sans antécédent d'angine/infarctus : aviser rapidement le médecin# des symptômes et de la réponse à la Nitroglycérine S/L, et si récurrence des symptômes. Réviser le niveau de soins avant de contacter le médecin, afin de déterminer la pertinence d'un transfert hospitalier.